Image not found or type unknown

Collecte adresses Internet dans annuaires papier professionnels

Par **Hableur**, le **24/11/2012** à **15:31**

Bonjour,

je voudrais savoir s'il est légal d'envoyer des mails de prospection B to B à des adresses mails professionnelles prises dans des annuaires papier professionnels et tapées à la main dans la barre d'envoi du mail sans constitution d'un fichier électronique.

Avec mes vifs remerciements.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés